

ACTION URGENTE

LE PROCÈS DE SHAWKAN DOIT DÉBUTER LE 12 DÉCEMBRE

Le procès du reporter photo Mahmoud Abu Zeid, alias Shawkan, a été fixé au 12 décembre. Il sera jugé sur la base de charges découlant de son activité de journaliste. Cet homme est un prisonnier d'opinion.

Selon des informations parues dans la presse égyptienne, la première audience du procès de **Mahmoud Abu Zeid** se tiendra le 12 décembre prochain devant le tribunal pénal du Caire. Mahmoud Abu Zeid a été arrêté le 14 août 2013 alors qu'il prenait des photos de la violente dispersion du sit-in de la place Rabaa al Adawiya, au Caire. Il est détenu depuis lors, ce qui représente une période supérieure à la durée maximale de détention provisoire prévue par l'article 143 du Code égyptien de procédure pénale. C'est le seul journaliste égyptien à avoir jamais été soumis à une période de détention provisoire supérieure à la durée légale.

Mahmoud Abu Zeid devra répondre des mêmes accusations forgées de toutes pièces qui pèsent contre 738 autres prévenus appelés à être jugés en même temps que lui, sans que soit examinée sa responsabilité pénale individuelle. Il est notamment inculpé d' « appartenance à un groupe interdit » (les Frères musulmans), de « meurtre », de « dégradation de biens publics et privés » et de « détention d'armes à feu et d'armes blanches ». Lorsqu'il a été interrogé par le procureur en 2013, Mahmoud Abu Zeid a démenti tout lien avec les Frères musulmans et nié toutes les autres charges. Ses avocats ont expliqué à Amnesty International que plus d'un mois s'était écoulé depuis que le ministère public avait renvoyé l'affaire devant le tribunal pénal, le 11 août, mais qu'on ne leur avait toujours pas communiqué des pièces essentielles relatives à l'affaire, notamment la décision de renvoi du procureur qui comprend une liste de chefs d'inculpation et les dispositions du Code pénal applicables en l'espèce. Ceci les empêche de préparer convenablement la défense de leur client.

Malgré la dégradation de son état de santé liée à l'hépatite C dont il est atteint, Mahmoud Abu Zeid ne reçoit toujours pas de traitement médical. Sa famille a déposé au moins 17 recours auprès du procureur afin d'obtenir une remise en liberté pour raison de santé, mais en vain.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités égyptiennes à abandonner toutes les charges pesant contre Mahmoud Abu Zied et à libérer cet homme immédiatement, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur d'autoriser immédiatement les avocats de cet homme à avoir accès au dossier, notamment à la décision de renvoi du procureur et aux autres documents essentiels, pour qu'ils puissent préparer sa défense ;
- demandez-leur de faire en sorte que Mahmoud Abu Zeid bénéficie de toute prise en charge médicale dont il pourrait avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 9 NOVEMBRE 2015 À :

Procureur général

Nabil Sadeq
Office of the Public Prosecutor
Supreme Court House
1 "26 July" Road, Cairo
Égypte
Fax : +202 2 577 4716 (aux heures
de bureau, GMT+2)

**Formule d'appel : *Dear Counsellor, /
Monsieur le Procureur général,***

Ministre de l'Intérieur

Magdy Abdel Ghaffar
Ministry of the Interior
25 El Sheikh Rihan Street
Bab al-Louk, Cairo
Égypte
Fax : +202 2 794 5529
**Formule d'appel : *Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,***

Copies à :

Adjointe au ministre des Affaires
étrangères, chargée des droits humains
Mahy Hassan Abdel Latif
Ministry of Foreign Affairs
Corniche al-Nil, Cairo
Égypte
Fax : +202 2 574 9713
Courriel : Contact.Us@mfa.gov.eg

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 243/14.

Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/MDE12/2315/2015/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

LE PROCÈS DE SHAWKAN DOIT DÉBUTER LE 12 DÉCEMBRE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Reporter photo indépendant, Mahmoud Abu Zeid a été arrêté alors qu'il couvrait pour l'agence britannique Demotix l'intervention violente des forces de sécurité égyptiennes contre le sit-in de la place Rabaa al Adawiya du Caire, le 14 août 2013. L'agence a confirmé aux services du procureur que le journaliste travaillait pour elle au moment de son arrestation, mais celui-ci est toujours détenu.

L'ordonnance de maintien en détention a été renouvelée systématiquement depuis son arrestation, pour permettre au ministère public de poursuivre son enquête et de procéder aux interrogatoires. Aux termes du Code égyptien de procédure pénale, la détention provisoire est limitée à six mois pour les personnes inculpées d'un délit, à 18 mois en cas d'inculpation pour crime et à deux ans si le chef concerne un crime passible de l'emprisonnement à vie ou de la peine de mort (article 143 du Code de procédure pénale).

La détention provisoire de Mahmoud Abu Zeid a dépassé la durée maximale prévue par la loi. Ses avocats ont déposé un recours devant la cour d'appel en vue d'obtenir sa remise en liberté immédiate pour cette raison. Il est malgré tout toujours en détention provisoire.

Arrêté le 14 août 2013, Mahmoud Abu Zeid a été détenu dans un poste de police du Caire avant d'être transféré à la prison d'Abu Zaabal. Il a été frappé au moment de son arrestation et lors de ses transferts entre plusieurs postes de police, dans le cadre de ce que l'on appelle des « cérémonies d'accueil ». Il est actuellement détenu à la prison de Tora, dans une cellule surpeuplée et mal ventilée. Dans une lettre publiée en avril 2015 par Amnesty International, il décrivait les conditions épouvantables dans lesquelles il était maintenu et qualifiait sa détention illimitée de « psychologiquement insupportable ».

Depuis le départ du président Mohamed Morsi en juillet 2013, des journalistes et d'autres professionnels des médias qui se montraient critiques vis-à-vis des autorités et de la situation des droits humains ont été placés en détention ou soumis à des enquêtes judiciaires. Sur la base d'éléments fabriqués de toutes pièces, les autorités ont procédé à des arrestations de journalistes critiques ou liés à l'opposition, pour « diffusion de fausses nouvelles, informations ou rumeurs », sédition et incitation à la violence. Au moins 18 journalistes et autres professionnels des médias sont actuellement derrière les barreaux en Égypte, selon les recherches effectuées par Amnesty International. La plupart des journalistes qui ont été arrêtés avaient diffusé des informations sur des violations des droits humains, formulé des critiques contre les forces de sécurité ou le gouvernement, ou simplement pris des photos de policiers ou de militaires. Plusieurs d'entre eux travaillaient pour des organes connus pour leur soutien aux Frères musulmans, un mouvement aujourd'hui interdit. Certains autres font manifestement les frais du différend persistant entre l'Égypte et le Qatar, pays qui soutenait avec force le gouvernement de Mohamed Morsi.

Nom : Mahmoud Abd Al Shakur Abu Zeid (« Shawkan »)

Homme